

Le 8 avril 2005

### **Eurotunnel annonce ses prochains rendez-vous**

Dans sa séance de ce jour, le Conseil Commun d'Eurotunnel a décidé de se réunir le lundi 25 avril pour procéder à l'arrêté des comptes 2004 et a fixé la date de première convocation des Assemblées Générales d'Eurotunnel SA et d'Eurotunnel PLC au vendredi 17 juin 2005.

Dans l'optique d'une meilleure communication avec ses actionnaires, ces Assemblées Générales, qui se tiendront à Coquelles/Calais, seront précédées pour ceux qui le souhaitent d'une visite des installations. De plus, une réunion d'information se tiendra le lundi suivant à Londres.

Considérant la nouvelle dynamique mise en place, le Conseil Commun et Maître Valliot, mandataire ad hoc nommé le 30 novembre 2004, ont conjointement demandé à Madame le Président du Tribunal de commerce de Paris de mettre fin à son mandat, demande à laquelle Madame Perrette Rey a bien voulu souscrire.

Par ailleurs, M. Henri Rouanet a rendu compte de la conclusion positive de la mission qui lui avait été confiée visant à ce qu'Eurotunnel intègre le Comité de pilotage de la future ligne Paris/Amiens/Londres. Le Conseil s'est félicité de la décision du Ministre de l'Équipement, qui montre qu'Eurotunnel a vocation à être un acteur ferroviaire majeur.